

Les appareils de protection respiratoire

Centre de Gestion
du DOUBS

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Service Prévention



La prévention des risques professionnels passe prioritairement par la mise en place de mesures visant à supprimer ou réduire les risques. Dans le cas d'un air pollué par des gaz, vapeurs, poussières ou d'un air appauvri en oxygène, l'employeur doit d'abord rechercher à substituer les produits dangereux ou à mettre en place des techniques d'assainissement de l'air.

Toutefois lorsque ces mesures sont techniquement impossibles ou s'avèrent insuffisantes, l'utilisation d'un appareil de protection respiratoire est nécessaire.



Législation applicable

Code du travail, articles

- L.4321-1 à L.4321-5
- R.4321-4 à R.4322-3
- R.4323-91 à R.4323-106



Se protéger de quoi ?

Les appareils respiratoires permettent de se protéger d'un air pollué par des gaz, vapeurs, aérosols*, poussières et/ou d'un air appauvri en oxygène.

*On entend par aérosol, toute suspension de particules solides ou liquides dans un milieu gazeux (air par exemple). Cette définition intègre les aérosols contenant des particules d'origine microbienne (virus, bactéries...), animale ou végétale.

Se protéger des poussières et aérosols :

Un appareil filtrant est nécessaire pour se protéger des poussières et aérosols, cet appareil devra être équipé d'un filtre anti-aérosol (anti-poussière). Mais attention tous n'apportent pas le même niveau de protection. Il existe trois classes d'efficacité (voir au verso).

Se protéger des gaz et vapeurs :

Un appareil filtrant à filtre anti-gaz est nécessaire. Le filtre anti-gaz doit être adapté au gaz à piéger. On distingue les différents filtres à leur couleur et au marquage. Les filtres se répartissent également en trois catégories en fonction de leur capacité de piégeage (voir les différentes catégories de filtres au verso).

Se protéger à la fois des poussières, aérosols et des gaz et vapeurs :

Un appareil filtrant à filtre combiné est nécessaire : ces filtres combinent un filtre anti-gaz adapté au polluant à piéger et un filtre anti-aérosol. Ils comportent un double marquage correspondant à chaque type de filtre.

Se protéger d'une atmosphère appauvrie en oxygène ou à très forte concentration de polluant :

Un appareil isolant alimenté en air respirable est nécessaire : ces appareils rendent l'utilisateur indépendant de l'atmosphère environnante grâce à leur étanchéité et l'apport d'air ou d'oxygène.

Avec quoi se protéger ?

Demi-masques filtrants

Ils recouvrent le nez, la bouche, le menton. Une grande partie de leur surface est composée d'un matériau filtrant.



Poussières et aérosols

Demi-masques

Ils recouvrent le nez, la bouche, le menton. Ils sont équipés de soupapes d'inspiration et d'expiration et munis d'un raccord permettant de recevoir un filtre choisi en fonction du ou des risques.



Poussières et aérosols
Gaz et vapeurs
Appareil isolants

Masques complets

Ils recouvrent les yeux, le nez, la bouche, le menton. Ils sont pourvus d'une soupape d'inspiration et d'un raccord destiné à recevoir un filtre choisi en fonction du ou des risques.



Poussières et aérosols
Gaz et vapeurs
Appareil isolants

Cagoules ou casques

La cagoule recouvre l'ensemble de la tête est parfois les épaules, le casque est constitué d'une partie supérieure, le casque, et d'une visière s'ajustant au visage de manière étanche.



Poussières et aérosols
Gaz et vapeurs
Appareil isolants

Quel appareil respiratoire choisir ?

Le choix de l'appareil est soumis à plusieurs critères : nature de polluants, conditions d'emploi...
Le schéma ci-dessous reprend les principaux critères de choix et propose des équipements adaptés.

